Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =

Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 86 (2003)

Artikel: Un bâtiment en pierre du 7e s. à Porrentruy JU : nouvelles données

archéologiques dans le Jura mérovingien

Autor: Demarez, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-117753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean-Daniel Demarez

Un bâtiment en pierre du 7° s. à Porrentruy (JU) Nouvelles données archéologiques dans le Jura mérovingien*

Avec une contribution de Claude Olive

Résumé

Les fouilles de l'automne-hiver 1997–1998 au lieu dit La Rasse à Porrentruy, dans le cadre des travaux autoroutiers de l'A16, ont permis la mise au jour d'un bâtiment en pierre et de trous de poteau du Haut Moyen-Âge.

Les trous de poteau dessinent le plan d'une construction en bois (période 1) de 17×16.5 m, peut-être divisée en deux partie, datée de la $2^{\text{ème}}$ moitié du 6^{e} s.

Elle est remplacée au 7° s. par un bâtiment en pierre (période 2) partiellement conservé d'une longueur de 18 m, pour une largeur d'au moins 8 m, comportant une pièce centrale flanquée de deux ailes. La faible largeur des murs et la présence d'éléments de clayonnage rubéfiés suggèrent une construction en matériaux légers sur solins de pierre.

Des fondations d'une fonction indéterminée, murs ou soutènements de terrasse (période 3), témoignent d'une occupation possible du 8^e aux 9^e/10^e s.

Le mauvais état de conservation des structures et la rareté du mobilier ne permettent pas une chronologie plus fine et ne facilitent pas l'interprétation. Par comparaison avec d'autre sites, et en éliminant certaines hypothèses, les vestiges sont interprétés comme le siège d'une curtis (ferme dominiale) ou comme bâtiment administratif. Les deux fonctions ne sont du reste pas incompatibles, un riche propriétaire pouvant être aussi fonctionnaire.

Le site de la Rasse est resitué dans le contexte du Jura mérovingien. La confrontation des données anciennes (19° s., concernant surtout des nécropoles importantes) et des fouilles récentes (habitats et petits cimetières) soulève un certain nombre de questions quant à la structure et à l'évolution du peuplement au 7° s.

Zusammenfassung

Im Herbst/Winter 1997/98 fanden in Porrentruy-La Rasse Ausgrabungen statt, die durch den Bau der Autobahn A16 nötig wurden. Dabei kamen ein frühmittelalterliches Steingebäude sowie Pfostenlöcher zum Vorschein.

Letztere belegen eine hölzerne Baute von 17×16.5 m, die möglicherweise in zwei Räume unterteilt war und in der 2. Hälfte 6. Jh. errichtet worden war (Periode 1).

Der Holzbau wurde im 7. Jh. durch ein teilweise erhaltenes steinernes Gebäude mit einem Zentral- und zwei Seitenflügel ersetzt (Periode 2). Dessen Länge betrug 18 m, die Breite mindestens 8 m. Die geringe Dicke der Mauern und das Vorhandensein von verziegeltem Lehmverstrich deuten an, dass man sich die Wände als Holz-/Flechtwerkkonstruktion auf Steinsockel vorzustellen hat.

Weitere Fundamente, die vielleicht als Mauern oder aber als Terrassierungen zu deuten sind, scheinen eine Nutzung des Platzes vom 8. bis ins 9./10. Jh. zu bezeugen (Periode 3).

Da die Baureste schlecht erhalten und die Kleinfunde rar sind, ist es schwierig, Genaues zu Zeitstellung und Funktion der Gebäude zu sagen. Über den Vergleich mit analogen Befunden sowie via Ausschlussverfahren bleibt als wahrscheinlichste Hypothese die Deutung als curtis (frühmittelalterlicher Herrenhof) oder aber als Verwaltungssitz. Die beiden Vermutungen sind sogar vereinbar, denn ein reicher Grundbesitzer konnte durchaus auch Verwaltungsaufgaben übernehmen.

Schliesslich werden die Reste aus La Rasse in den grösseren Kontext des merowingerzeitlichen Jura eingeordnet. Stellt man sie Resultaten aus dem 19. Jh., insbesondere Nekropolen, sowie neueren Grabungen in Siedlungen und kleinen Friedhöfen gegenüber, ergibt sich eine ganze Serie weiterführender Fragen.

^{*} Publié avec le soutien de la République et Canton du Jura.

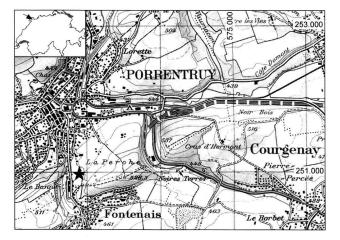


Fig. 1. Plan de situation du site (étoile noire). Extrait de la carte nationale au 1:50 000, feuille 222. Coordonnées du site: 572.840/250.960, alt. 436 m. Réproduit avec l'autorisation des swisstopo (BA035216). DAO Marie-Claude Maître.

1. Historique des travaux

Dans le cadre des travaux liés à la construction de l'A16 («Transjurane»), des sondages réalisés en 1996 au lieu-dit La Rasse à Porrentruy sous la direction de Patrick Paupe, avaient permis la mise au jour d'un bâtiment en pierre d'environ 18 m de long ainsi que d'une structure alors interprétée comme une fosse la De rares indices chronologiques laissaient envisager une datation vers les 6°/7° s. Néanmoins le doute subsistait, à cause notamment de la découverte d'un tesson de céramique et de fragments de tuiles gallo-romaines, ou encore de la toponymie (en patois, rasse signifie scie ou scierie et se rapporte fréquemment aux scieries du Moyen-Âge ou des Temps Modernes) et de la présence de céramique glaçurée.

Une campagne de fouille fut donc programmée pour l'automne de l'année suivante; elle se déroula de septembre 1997 à mars 1998², sous la direction de l'auteur avec la collaboration de Vincent Légeret. A vrai dire, les débuts des investigations furent quelque peu précipités puisque suite à un malentendu, les entreprises de génie civil mandatées par les Forces Motrices Bernoises (FMB) avaient déjà commencé à creuser une tranchée pour la pose de conduites électriques. La première intervention consista donc à profiter de cette saignée pour réaliser une stratigraphie de référence. Par la suite, la coordination avec les ingénieurs permit de mener les travaux à terme dans de bonnes conditions3, permettant la mise au jour d'un bâtiment en pierre du 7° s. succédant à une construction en bois antérieure de quelques décennies.

2. Situation géographique et contexte stratigraphique

Le lieu-dit La Rasse (fig. 1) se situe dans une cluse d'orientation nord-sud qui, depuis Porrentruy, conduit au village de Fontenais et recoupe l'anticlinal du Banné, en conformité au réseau de failles méridiennes de l'Oligocène en Ajoie. A cause du coulissement rocheux, deux formations différentes se sont trouvées en contact: d'une part des calcaires crayeux à Cardium, d'autre part des calcaires plus résistants, tous deux du Kimméridgien inférieur. Le contact de deux formations de résistance différente a eu des répercussions sur la topographie: au Quaternaire, le fractionnement plus facile des bancs crayeux de la partie occidentale de la colline de la Perche a permis le dépôt de nombreux éboulis de pente, maintes fois observés dans les relevés stratigraphiques du site.

La zone fouillée se situe sur un versant de colline en pente vers l'ouest, au pied duquel passe un petit cours d'eau, le Bacavoine (ou ruisseau de Fontenais). Les maçonneries apparaissent à peine sous l'humus ou un peu plus bas, dans la couche 2 (fig. 2). Celle-ci repose soit sur un limon sableux brun, soit sur une couche de petites dalles calcaires mise en place lors des anciens glissements de terrain déjà évoqués⁴.

La coupe 9, effectuée transversalement à la pente après enlèvement de 20 à 25 cm de terre végétale, illustre en partie cette situation (fig. 2A). La couche inférieure (couche 4) est constituée de pierres calcaires de différentes dimensions enserrées dans une matrice de limons sablonneux beiges. Cette strate irrégulière remonte vers le sud, où on la trouve 10 cm à peine sous la base de l'humus. Son aspect irrégulier s'explique par les nombreuses inclusions de la couche 3, un mélange de limons sablonneux brun clair, de gravillons et d'éclats de pierre calcaire⁵. La couche archéologique au sens large (couche 2) est un limon brun foncé contenant, de manière irrégulière, des gravillons et des cailloux calcaires. C'est dans cette couche qu'apparaissent les vestiges des différentes périodes. Malheureusement, les sédiments dans lesquels ils sont implantés sont la plupart du temps de couleur et de matrice identiques. Dans une zone très restreinte (moins de 15 m²), il a été possible de mettre en évidence un niveau 2A et 2B, correspondant à deux périodes différentes (fig. 2B). Cette distinction entre deux niveaux a pu être faite occasionnellement à d'autres endroits, mais toujours de manière limitée, sur des surfaces très restreintes (de l'ordre de quelques mètres carrés).

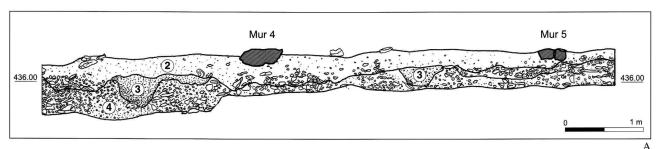
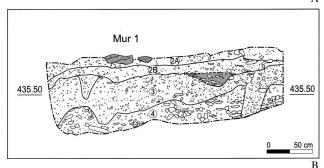


Fig. 2A. Coupe 9 effectuée à l'intérieur du bâtiment après enlèvement de l'humus. 2 couche limoneuse brune avec inclusions de graviers et cailloux; 3 limon sablonneux brun clair avec de nombreux calcaires, affleurant irrégulièrement et contenant des bioturbations; 4 couche de cailloux calcaires dans une matrice limono-sableuse beige. Dessin Line Petignat-Häni.

Fig. 2B. Coupe 10, perpendiculaire au mur 1, recoupant le TP 2 (en gris, dans la couche 2B) à une extrémité. 2A couche limoneuse brune avec inclusions de graviers et cailloux; 2B idem, de couleur brun clair; 3 limon sablonneux brun clair avec de nombreux calcaires, affleurant irrégulièrement et contenant des bioturbations; 4 couche de cailloux calcaires dans une matrice limono-sableuse beige. DAO Line Petignat-Häni.



3. Les vestiges archéologiques

3.1. Introduction

A l'exception d'un foyer, les structures de La Rasse sont toutes des trous de poteau ou des fondations de murs (fig. 3). Ces dernières se présentent selon des états de conservation variables, et plusieurs modes de construction sont visibles. En ce qui concerne les trous de poteau, leur nombre permet d'appréhender une organisation générale dans un vaste ensemble quadrangulaire, mais l'interprétation des aménagements internes demeure problématique.

Il faut souligner la difficulté qu'il y a eu à mettre en évidence les fondations de murs, dans un terrain sujet depuis longtemps à l'érosion et aux labours: ce qui ressortait après le décapage à la pelle mécanique, ce sont de grandes étendues de cailloux dans lesquelles se trouvaient, pêle-mêle, les fondations, des niveaux de démolitions, des arrachages causés par la charrue et, par endroits, des affleurements naturels de calcaires (épaisses couches de cailloux dans une matrice limoneuse d'origine quaternaire, couche 4). Il est donc possible que certaines parties des maçonneries aient échappé à la vigilance des fouilleurs et de l'auteur.

3.2. Les fondations de murs

Les fondations des murs M1–M5 (fig. 4.5) appartiennent à une même construction, dans laquelle plusieurs étapes sont envisageables (cf. 5.1.2). Elles sont consti-

tuées de blocs calcaires de 20 à 40 cm sommairement équarris, la face la plus plane étant tournée vers l'extérieur pour constituer un parement; des éléments plus petits viennent combler les interstices. Deux assises au maximum sont conservées, sur une largeur régulière de 55 à 60 cm. Il manque de nombreux tronçons de maçonneries, sans doute à cause des dégâts causés par les labours ou d'épierrages volontaires. La partie occidentale est nettement moins bien préservée: le mur qui devait fermer le bâtiment entre les murs M1 et M5, parallèlement au mur M3, fait totalement défaut. Néanmoins, la position des murs M1 et M5 permet de fixer la longueur de l'édifice à environ 18 m. Il faut noter que des résidus de mortier ont parfois été observés.

Les murs M6 et M7, passablement disloqués, appartiennent selon nous au même bâtiment. La fondation du mur M6, conservée sur une longueur d'à peu près 1.8 m, montre encore deux alignements qui paraissent avoir originellement formé des parements. Le mur M7, guère mieux préservé, offre la particularité de partir en arc de cercle.

Quant aux empierrements M8–M10, ils paraissent avoir appartenu à un ou plusieurs autres ensembles de construction: les pierres utilisées dans la construction sont plus petites et ne forment jamais de parements (fig. 6), contrairement aux M1–M7. De plus, les quelques fragments de poterie (fig. 10,9.11.13) retrouvés sur ces structures seraient en faveur d'une période plus récente (cf. 5.1.3).

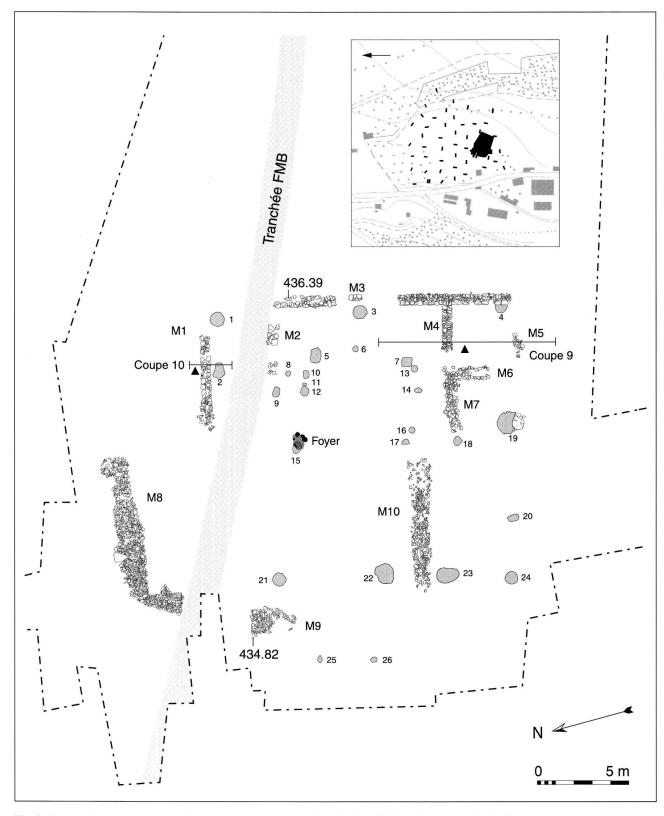


Fig. 3. Plan général des vestiges avec l'emplacement des coupes 9 et 10. En médaillon, l'emprise de la fouille et des sondages. DAO Marie-Claude Maître.



Fig. 4. Vue des structures vers le Nord. Photo Jean-Daniel Demarez.



Fig. 5. Détail de la jonction des murs 3 (en haut) et 4. Le mur 3 apparaît sur un affleurement naturel de calcaires. Deux pierres manquent dans le parement interne. Photo Jean-Daniel Demarez.

3.3. Les structures creuses

Vingt-six trous de poteau (TP) ont été mis en évidence. Hormis les TP 25 et 26 situés tout à l'ouest, ils s'organisent dans un espace quadrangulaire de 17×15.5 m. Une partie au moins des empreintes remonte à une période antérieure au bâtiment en pierre. Cette relation d'antériorité a pu être établie par les empreintes des poteaux 3 (fig. 7) et 4, partiellement recouverts par le mur M3, de même sans doute que le TP 19 (fig. 8): son empreinte est en effet surmontée d'une pierre d'environ 200 kg que l'on suppose en place. Quant au TP 2 (fig. 2B), il est clairement implanté dans un niveau antérieur au bâtiment en pierre, de même que le TP 14, et probablement le TP 9. L'attribution des autres TP à une étape de constructuction ultérieure est envisageable mais ne peut pas être démontrée (cf. 5.2.1).

D'énormes disparités de dimensions ont été constatées (fig. 9), puisque la largeur des structures varie de 26 à 110 cm au niveau d'apparition. En réalité, il s'agit de la largeur des fosses d'implantation et non des poteaux eux-mêmes: nombre d'entre eux ont été implantés dans un substrat de cailloux calcaires compact, ce qui a peut-être obligé les constructeurs à creuser plus largement (p. ex. les TP 3 [fig. 7] et 22) en fonction de la profondeur qu'ils désiraient atteindre; sur sol limoneux, la fosse de creusement se limite au diamètre du poteau (p. ex. TP 13 et 14). Malheureusement, dans de nombreux cas, le manque de contraste dans les sédiments ne permettait pas de différencier l'empreinte du TP de la fosse de creusement: c'est alors parfois la disposition des pierres de calage (TP 24) qui permet d'établir la largeur du poteau. Notons que le contraste (ou le manque de contraste) dans les sédiments est en grande partie la cause du niveau «aléatoire» d'apparition des structures, qui sont ainsi attestées sur une profondeur de 5 à 45 cm.

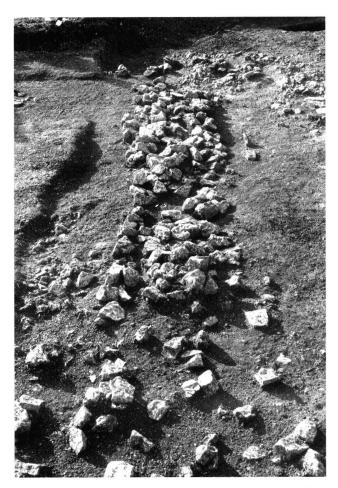


Fig. 6. Vue de la fondation M10, vers l'Ouest. Photo Jean-Daniel Demarez.



Fig. 7. Vue du trou de poteau 3 et de sa fosse de creusement, en partie sous-jacent au mur 3 (ici partiellement conservé). Photo Jean-Daniel Demarez.

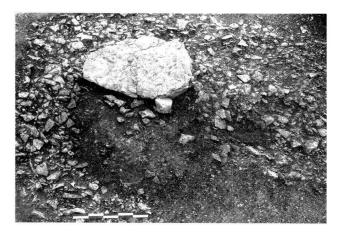


Fig. 8. Vue du TP 19, creusé dans un affleurement de calcaires, en partie recouvert par une grosse pierre. Photo Jean-Daniel Demarez.

La largeur des poteaux eux-mêmes varie de 26 à 50 cm. Cependant, ceux qui forment les parois extérieures sont plus larges (40–50 cm) que la plupart de ceux trouvés à l'intérieur du bâtiment (26–40 cm). Les TP 25 et 26, qui appartiennent sans doute une entrée couverte ou une galerie, avec un rôle porteur moins important, sont également plus petits.

Enfin, il faut signaler la présence d'un éventuel foyer (fig. 9). Il s'agit d'une tache plus ou moins circulaire d'environ 70 cm de diamètre qui recouvre en partie le TP 15. Des traces de rubéfaction se rencontrent essentiellement sur les bords, particulièrement du côté oriental où le sol était rougi sur une épaisseur de 6 cm.

4. Le mobilier

4.1. Introduction

Le mobilier (fig. 10) provient souvent de la couche archéologique au sens large (cf. chap. 2), mais il a parfois été possible de l'intégrer plus précisément dans un niveau 2A (période 2) ou 2B (période 1). En outre, on a attribué à la période 2 le matériel retrouvé juste sous le niveau de démolition du bâtiment en pierre, à la hauteur du niveau d'apparition des fondations, qui doit correspondre plus ou moins à l'horizon de circulation de cette période; les objets ramassés à la base des fondations (soit au niveau d'apparition des trous de poteaux) ont été attribués à la période 1. Le mobilier provenant de contextes moins clairs a été globalement assigné aux périodes 1-2. Dans la partie occidentale du site, les structures n'étaient conservées qu'à leur base, toute couche archéologique ayant disparu suite à l'érosion et aux labours: seul le mobilier provenant des structures a ici été pris en compte.

Si le nombre d'objets s'avère relativement abondant pour la surface fouillée (environ 500 numéros d'enregistrement), l'extrême fragmentation du matériel limite les possibilités d'étude. Il s'agit essentiellement de céramique (400 tessons, représentant une quinzaine d'individus), d'objets en fer⁶, d'ossements animaux (voir la contribution de Claude Olive), de minuscules fragments de bronze scorifié et de quelques objets divers.

L'essentiel de la céramique est attribuable au Haut Moyen-Âge. Deux tessons concernent l'époque romaine mais leur présence n'est pas significative pour l'histoire du site. Il s'agit d'un fragment érodé d'un fond de sigillée et d'un fragment de panse de cruche. Les n° 14 et 15 du catalogue sont peut-être attribuables à la même période: il s'agit d'une poterie montée à la main, décorée au peigne, dont la pâte se caractérise par de très nombreuses inclusions de coquilles fossiles. Actuellement, en Ajoie,

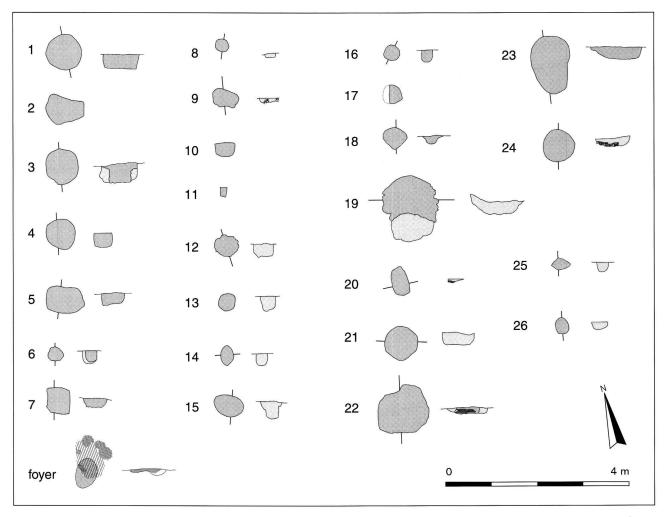


Fig. 9. Tableau récapitulatif des structures creuses (plans et coupes). En bas, le foyer. Les hachures denses correspondent à des zones intensément rubéfiées. DAO Marie-Claude Maître.

ce type de céramique est connu sur plusieurs sites d'époque romaine⁷.

Signalons tout de suite la difficulté du travail de comparaison dans l'attente de la publication de la céramique du vaste site de Develier/Courtételle (vallée de Delémont), qui constituera le premier corpus conséquent de la région et deviendra ainsi une référence incontournable. Actuellement, les parallèles sont à rechercher dans l'Est de la France, en Bourgogne⁸, en Alsace⁹ et dans la région bâloise¹⁰. Plus au sud, deux études récentes sont à signaler pour le canton de Vaud¹¹.

Parmi les récipients du Haut Moyen-Âge, on compte trois individus appartenant à la catégorie des pots ou gobelets biconiques ou carénés (n° 2–4), autrefois appelés «gobelets burgondes» à cause de leur grande fréquence au sein de cet ancien royaume. En réalité, ces poteries se retrouvent depuis la Belgique et le nord de la France jusqu'en Bourgogne et en terre vaudoise, qui semble marquer la limite méridionale de leur diffusion 12. Si elles

proviennent essentiellement de contextes funéraires de la $2^{\text{ème}}$ moitié du 6° et du 7° s., leur présence sur des sites d'habitat n'est pas exceptionnelle, comme à Develier/Courtételle ou Genlis ¹³. Les trois exemplaires de Porrentruy-La Rasse se caractérisent par une pâte fine de couleur gris-beige et des surfaces gris à noir. Ils ne sont malheureusement représentés que par quelques fragments, si bien que des comparaisons formelles sont problématiques. Le n° 2, qui comporte un décor géométrique réalisé à la molette, peut être daté du courant de la $2^{\text{ème}}$ moitié du 6° s. au 7° s. En Alsace, les décors à la molette sur pots biconiques ne semblent pas dépasser les années 650^{14} et sont particulièrement fréquents entre 570 et 620.

Les autres individus appartiennent à la céramique d'usage commun, sableuse ou rugueuse. Plusieurs bords sont pourvus d'une dépression interne, indice probable de l'utilisation d'un couvercle. Du reste, la littérature mentionne souvent des traces de feu sur ce type de récipient, ce qui témoigne de leur fonction culinaire.

Si les quelques rapprochements possibles (voir catalogue) permettent de dater la plupart des poteries des 6° et 7° s., certains tessons semblent néanmoins plus tardifs (n° 9 et 13) et constituent peut-être les seuls témoignages d'une occupation du site après le 7° s.: le n° 13 trouve un parallèle à Aesch BL-Saalbünten, site occupé aux 9° et 10° s 15.

Cependant, le manque de comparaisons régionales rendrait chimérique toute tentative d'une plus grande précision; la faible importance numérique du corpus ne permet que de poser un jalon qui, associé aux découvertes des fouilles en cours dans la région de Porrentruy, permettra peut-être dans quelques temps de poser un regard conséquent sur la céramique du Haut Moyen-Âge en Ajoie.

4.2. Catalogue

4.2.1. Céramiques dites fines

- 1 Pot à lèvre rentrante. Pâte gris-beige, tendre; surfaces gris foncé à noir, fumigées. – Inv. POR 997/116.2 RA. Contexte: déblais.
- 2 Pot ou gobelet biconique. Pâte gris-beige, tendre; surfaces gris foncé à noires, fumigées. Haldimann/Steiner 1996, fig. 6,31.37; 7,44.47: 2ème moitié 6° s.-7° s. Inv. POR 997/59.1 RA. Contexte: TP 4 (période 1).
- 3 Récipient biconique. Pâte gris-beige, dure; surfaces gris moyen, fumigées. – Inv. POR 997/39.3 RA. Contexte: niveau de démolition de la période 2.
- 4 Récipient biconique (non illustré). Pâte gris-beige à cœur saumon, dure; surfaces gris foncé, fumigées. Inv. POR 997/94.1 RA. Contexte: niveau de démolition de la période 2.
- 5 Récipient tronconique (?). Tesson brûlé. Catteddu 1992, fig. 21,8: 7° s.(?); ibid., fig. 21,10. Inv. POR 997/66.2 RA. Contexte: déblais.
- 6 Fragment de bord d'un récipient, sans doute biconique, à pâte gris moyen, tendre. Marti 2000, pl. 251,42 (récipient de Reinach BL-Alte Brauerei): vers 600. Inv. 997/110 RA. Contexte: couche 2 (périodes 1–2).

4.2.2. Autre mobilier 16

- 7 Pot. Pâte orange (5YR 7/8 à 5YR 6/8) à cœur gris, dure, contenant 20–35% d'inclusions: quartz et quartzite, quelques feldspaths et quelques éléments noduleux de Fe/Mn; taille des grains: 0,3–3 mm (sables moyens à grossiers et quelques gravillons fins). Marti 2000, pl. 41,30 (Kaiseraugst AG-Adler): milieu 5° s. 2ème moitié 6° s.; ibid. pl. 78,35.44 (Kaiseraugst AG-Jacoblihaus OH): fin 6° s. –650. Décor en bandes parallèles: ibid. pl. 169,1 (Lausen BL-Bettenach): vers 600. Haldimann/Steiner 1996, fig. 4,7. Inv. POR 997/25 RA. Contexte: TP 1 (période 1).
- 8 Pot. Pâte orange (7,5 YR 7/6 à 7,5 YR 6/3), dure, contenant 15–20% d'inclusions: quartz, quartzite, quelques nodules de Fe/Mn, un petit fragment de granit (ancien artefact brisé?); taille des grains; 0,125–2 mm (sables moyens à grossiers). Traces de feu à l'extérieur. Chatelet 2002, pl. 147,3: 590/

- 610–630/650; ibid. pl. 55,5.6: 590/600–630/650. Inv. POR 998/436 RA. Contexte: TP 22 (période 1).
- 9 Pot. Pâte brun-noir (7,5 YR 3/2), dure, contenant 2–5% d'inclusions: quartz, quartzite, quelques nodules de Fe/Mn et un élément d'aluminosilicate. Taille des grains: 0,25–2 mm. Décor de carrés en deux rangs, à la molette. Marti 2000, pl. 164,10 (Lausen BL-Bettenach): 10° s. Inv. POR 998/165 RA. Contexte: M9 (période 3).
- 10 Pot. Pâte brunâtre à l'extérieur (7,5 YR 4/1 à 7,5 YR 3/1), orange à l'intérieur (7,5 YR 7/6 à 7,5 YR 7/2), dure, portant des traces de feu, contenant 10% d'inclusions: quartz, quartzite et quelques aluminosilicates; taille des grains: 0,125–0,5 mm (sables moyens à grossiers avec un peu de sable fin). Castella/Eschbach 1999, fig. 10,12: fin 6° s.–fin 7°/début 8° s. Type de décor connu en Alsace aux 7° et 8° s. (Marti 2000, vol. 1, p. 228), de même que le bord (Chatelet 2002, pl. 140,12; 147,2), de la fin du 6° au milieu du 7° s. Inv. POR 997/15 RA. Contexte: TP 19 (période 1).
- 11 Pot. Pâte saumon à cœur gris (7,5 YR 7/6 à 7,5 YR 4/2 et 4/3), dure, portant des traces de feu, contenant 15–25% d'inclusions; taille des grains: 0,2–0,5 mm (sables moyens). Inv. POR 998/303 RA. Contexte: M9 (période 3).
- 12 Pot. Pâte orange (5 YR 7/6 à 7 YR 7/6) assez dure, portant des traces de feu, contenant 5–10% d'inclusions: quartz, quartzite et quelques aluminosilicates; taille des grains: 0,3–2 mm (sables moyens à grossiers). Marti 2000, pl. 117,33 (Lausen BL-Bettenach, couche 40): au plus tard milieu 6° s. Inv. POR 997/124.8 RA. Contexte: couche 2 (périodes 1–2).
- 13 Pot. Pâte noire (7,5 YR 3/1 à 7,5 YR 2/1), dure, contenant 15% d'inclusions: quartz et quartzite; taille des grains: 0,25–0,5 mm (sables moyens à grossiers). Type de bord connu en Alsace entre 750/770 et 850/870: Chatelet 2002, pl. 163,8; Marti 2000, pl. 26,8. Inv. POR 998/278 RA. Contexte: M8 (période 3).
- 14 Ecuelle. Pâte brun à noir, dure, contenant de nombreuses inclusions de coquilles fossiles, montée à la main. – Inv. POR 997/212 RA. Contexte: déblais.
- 15 Forme indéterminée. Pâte rouge brique, dure, contenant de nombreuses inclusions de coquilles fossiles, montée à la main et décorée au peigne. Inv. POR 997/126.1 RA. Contexte: couche archéologique (périodes 1–2).
- 16 Pot, fragment de panse. Pâte orange (de 5 YR 7/6 à 7,5 YR 7/6), dure. contenant 5–10% d'inclusions: quartz, quartzite et quelques aluminosilicates; taille des grains: 0,3–2 mm (sables moyens à grossiers). 2 ème moitié du 6° s. –1 ère moitié du 7° s. Inv. POR 997/103.2 RA. Contexte: base du niveau de démolition de la période 2.
- 17 Pot. Pâte noire (7,5 YR 3/3 à 7,5 YR 2/1), contenant 30–35% d'inclusions: quartz (dominant), quartzite, quelques silicates alumineux; taille des grains: 0,07–1 mm (sables fins à grossiers). Chatelet 2002, pl. 1; 51,3: 630/650–690/700. Inv. POR 997/125 RA. Contexte: couche 2 (périodes 1–2).
- 18 Fragment de panse d'un récipient en verre (non illustré). Verre vert jaunâtre à bulles. Datation possible entre les 4° et 5°/6° s. ¹⁷ Inv. POR 998/369 RA. Contexte: couche 2 (périodes 1–2).
- 19 Instrument en bronze à tige torsadée et «lame» lancéolée. L'extrémité de la tige montre l'amorce d'un petit anneau. Sans doute s'agit-il d'un instrument de toilette qui faisait partie d'un trousseau, fréquemment suspendus aux châtelaines des femmes du Haut Moyen-Âge. Inv. POR 997/483 RA. Contexte: niveau de démolition de la période 2.
- 20 Ciseau à bois, en fer. Inv. POR 998/487 RA. Contexte: sous M1 (période 1).

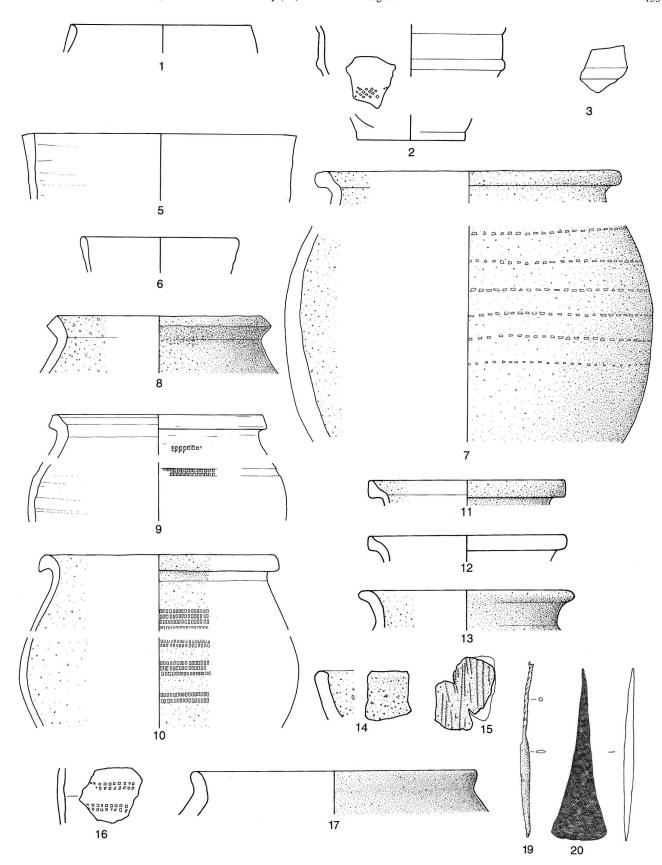


Fig. 10. Mobilier. Ech. 1:2. Dessin Line Petignat-Häni.

5. Interprétation et datation

5.1. Chronologie des différentes périodes de construction

5.1.1. Première période: la construction en bois

Cette période est matérialisée par les trous de poteau 2–4 et 19 (fig. 3), indubitablement antérieurs au bâtiment en pierre, auxquels on peut ajouter le TP 1, trouvé lors des sondages de 1996. Les TP 20–24 appartiennent selon nous au même ensemble, formant ainsi un quadrilatère de 17×15.5 m (fig. 11). Par contre, l'organisation interne est plus difficile à appréhender. Si les TP 9 et 14 appartiennent à la même période, nous n'avons aucune certitude pour les autres structures creuses. Mais il nous paraît hors de doute que d'autres – si pas toutes – sont contemporaines, faute de quoi la période 1 se résumerait à un vaste carré vide ...

Plusieurs interprétations sont possibles, en tenant pour acquis la présence d'un espace quadrangulaire de 17×15.5 m:

- les vestiges sont ceux d'un grand bâtiment. Il est peutêtre divisé en une partie occidentale et une partie orientale par les poteaux 15, 17 et 18¹⁸. D'autres aménagements internes sont possibles: ainsi, les poteaux 5, 10–12, 15 et 7, 13, 14, 16, 17 intérieurs pourraient dessiner une division tripartite. Certes, ces structures ne sont pas véritablement alignées, mais comme le faisait remarquer Charles Bonnet, «On opte trop facilement pour des combinaisons symétriques, notamment pour les systèmes de charpente. Il est clair qu'une grande part de l'architecture en bois échappe à notre appréciation: l'éventail des possibilités technologiques est très large et va bien au-delà des structures en poteaux verticaux»¹⁹.
- Les TP 1-4 et 19-24 ne forment pas les limites d'un bâtiment mais d'un enclos ayant contenu des constructions en bois. On peut alors envisager la présence d'une bâtisse au centre, ou de plusieurs bâtiments adossés à l'enclos.

Pour les TP 25 et 26, isolés à l'ouest, toutes les possibilités restent ouvertes.

La datation de la période 1 ne peut se baser que sur quelques témoins chronologiques. Pour les tessons provenant des TP (fig. 10, 2.7.8.10), on trouve des parallèles dans la 2 ème moitié du 6 e s. et dans la 1 ère moitié du 7 e s. au moins; le n° 7 pourrait remonter plus haut. Les types des n° 8 et 10 ne seraient pas attestés avant la fin du 6 e s. Le fragment de verre n° 18 est à situer, d'un point de vue technique, dans les fabricats des 4 e -6 e s. Enfin, une analyse C14 effectuée sur du charbon de bois du TP 3 donne un résultat entre 320 et 600 AD c la probabilité que

la datation se trouve dans la seconde moitié du 6° s. est faible, mais physiquement possible.

Compte tenu de ces différents indices, nous proposons, avec les réserves d'usage, de situer la construction du bâtiment dans la seconde moitié du 6° s.

5.1.2. Deuxième période: la construction en pierre

La construction en pierre matérialisée par les fondations de murs M1-M7 s'étend, du nord au sud, sur une envergure semblable à la construction en bois de la période précédente, selon une orientation à peine différente (cf. TP 3 et 4, en partie sous le mur M3). L'érosion et les labours ont causé la disparition des fondations occidentales, mais il est vraisemblable que celles-ci s'étendaient davantage vers l'ouest, selon une emprise qui pourrait correspondre à celle de la construction en bois. Cette deuxième période de construction a peut-être connu plusieurs phases, si l'on en juge d'après les murs 4 et 7. La fondation M4 bute contre M3 (fig. 5) et lui est donc postérieure, mais l'intervalle chronologique n'est pas déterminable; sa pose a pu intervenir directement après la pose de M1, tout comme après quelques décennies. Quant à M7, il n'est pas dans le prolongement de M4 et, contrairement à celui-ci, n'est pas appareillé, indices possibles d'un réaménagement au sein de la période 2.

Etant donné la faible largeur des fondations, il faut sans doute imaginer une élévation en matériau léger, mêlant bois et torchis par exemple. Nous avons fait mention plus haut de la présence de mortier entre les pierres. Il est vrai que l'usage de liant est attesté sur certains sites du Haut Moyen-Âge, habituellement dans les églises, les couvents, les palais ou les burgs21. Mais à La Rasse, le mortier n'était visible qu'à quelques rares endroits, à l'état de résidus attachés à certains blocs. On peut donc légitimement se demander si les constructeurs ont réellement fait usage d'un liant: il reste en effet possible que les pierres du bâtiment aient été récupérées dans les ruines d'établissements gallo-romains construits avec du mortier²². Des fragments de tegulae ont du reste été observés dans les niveaux de démolition, ce qui prouve que la récupération de matériaux était pratiquée.

Comme précédemment, deux interprétations sont possibles:

 les vestiges sont ceux d'un bâtiment d'une longueur de 18 m pour une largeur minimale de 9 m (fig. 12, en noir). Dans ce cas, les murs M2 et M4 ont divisé le bâtiment en une grand halle centrale accolée de deux ailes, avec une certaine recherche dans la conception: la largeur intérieure de la grande pièce fait la moitié de la longueur totale du bâtiment; les ailes latérales mesurent, murs compris, un quart de celle-ci. L'aile sud est divisée en deux parties ouest et est par un mur de refend (M6). Dans la partie occidentale, l'une des fondations (M7) semble amorcer une courbure. Fautil y voir une abside interne orientée à l'ouest? Cette fondation a-t-elle été perturbée par les labours? Il serait cependant curieux que les passages répétés d'une charrue aient pu déplacer un mur de manière régulière sur 1.5 m en conservant l'homogénéité de la structure.

 Les fondations des murs M1, M3 et M5 sont ceux d'un enclos; les soubassements M2, M4, M6 et M7 sont alors les vestiges de constructions adossées à celui-ci.

Les seuls indices de datation sont les tessons récoltés lors de la fouille des niveaux de démolition et qui sont globalement attribuables de la fin du 6° au 7° s. Le plus tardif, le n° 17, provient de la couche 2 et date de la seconde moitié du 7° s. Aussi ne pouvons nous que suggérer une utilisation du bâtiment au 7° s., sans davantage de précision.

5.1.3. Troisième période: les empierrements 8 à 10

Nous ne pouvons proposer aucune interprétation certaine pour ces structures, mais il paraît évident qu'elles ont appartenu à une autre étape. Leur technique de construction est en tout cas différente, de même que l'orientation de M8 (fig. 12, en gris). Pour ce dernier, on peut également envisager une fonction de mur de soutènement d'une terrasse, interprétation tout à fait plausible au vu de la topographie du site. L'empierrement M10, situé dans le prolongement des TP 13, 14, 16 et 17, aurait pu éventuellement servir de support à des poteaux lors de la première période de construction (bâtiment en bois).

Trois individus céramiques seulement (n° 9, 11 et 13) ont été ramassés dans ces empierrements, donnant une date entre le 8° et le 9°, voire le 10° s.

5.2. Fonction du bâtiment

Le caractère «hors normes» des vestiges rend toute interprétation délicate, les solutions étant a priori multiples. Le mobilier céramique et métallique, en faible quantité, ne fournit aucune aide pour l'interprétation. Le spectre faunique (cf. contribution de Claude Olive) indique que dans l'alimentation, le bœuf prend la première place; les résultats de l'analyse archéozoologique fourniront peut-être une clé pour la compréhension du site, lorsque les gisements fouillés récemment en Ajoie auront été étudiés, permettant de comparer le genre d'alimentation sur différents types de sites.

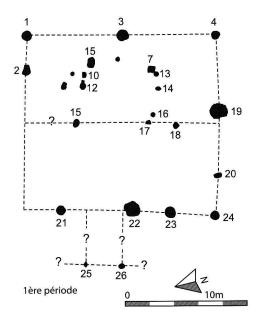


Fig. 11. Plan schématique du bâtiment en bois (période 1). DAO Line Petignat-Häni.

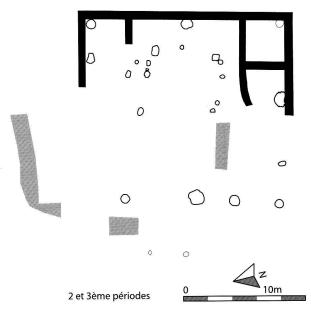


Fig. 12. Plan schématique des empierrements. En noir, période 2; en gris, période 3. DAO Line Petignat-Häni.

L'interprétation se base donc essentiellement sur des parallèles possibles avec les bâtiments en pierre du Haut Moyen-Âge. Par commodité, nous présentons ci-dessous les sites de comparaison en trois catégories. Mais ces découpages sont artificiels et il est souvent illusoire d'attribuer des fonctions uniques et précises à un site (cf. 5.2.4).

5.2.1. Les bâtiments en pierre dans l'architecture sacrée

Dans l'état des connaissances actuelles, les bâtiments en pierre du Haut Moyen-Âge sont le plus souvent des édifices religieux, pouvant succéder à des premiers bâtiments cultuels en bois.

Comme dans certaines églises de la même époque, l'édifice en pierre (deuxième période) présente une tripartition. Le plan de la construction en bois (première période) pourrait lui aussi montrer un volume subdivisé en trois parties précédé d'un espace plus grand, comme à Evans²³, Céligny GE et Satigny GE²⁴. Néanmoins, les proportions ne sont pas les mêmes. Alors que les édifices cultuels présentent habituellement un plan allongé, le bâtiment de La Rasse est vraisemblablement un peu plus large que long (l'extension occidentale des maçonneries reste inconnue). De surcroît, ses dimensions sont supérieures à celles des églises, pour lesquelles on signale généralement des longueurs de 8–12 m²⁵.

Les inhumations semblent par contre omniprésentes, intra ou extra muros. A La Rasse, aucune sépulture n'a été retrouvée. De surcroît, tous les ossements recueillis durant les fouilles (voir annexe de Claude Olive) appartiennent à des animaux, essentiellement domestiques et montrent des traces de boucherie.

Ainsi, l'aspect atypique du plan, les dimensions, le manque de sépultures et le spectre faunique rendent invraisemblable l'hypothèse d'une église, malgré une orientation probablement à l'est, à cause de la configuration du terrain.

5.2.2. Les bâtiments en pierre dans les fermes et agglomérations rurales

Les fermes du Haut Moyen-Âge, isolées ou groupées en hameaux, sont constituées de petites cabanes à vocations diverses (ateliers de tissage, remises, greniers, etc.) qui gravitent autour d'un bâtiment plus grand. L'agglomération médiévale de Develier/Courtételle comporte plusieurs de ces fermes. La bâtisse la plus imposante, dans laquelle on trouve normalement un foyer, sert alors d'habitation. Les dimensions sont cependant moindres que celles du bâtiment de La Rasse puisque le bâtiment

principal de la ferme 5 mesure 8.5×7 m $(11.5 \times 9.5$ m avec les porches)²⁶. De toute manière, il s'agit presque toujours de bâtiments en bois – l'usage de solins en maçonnerie n'est attesté que dans quelques cas – avec peu ou pas de partitions internes. Il est vrai que des plans plus complexes existent, comme en témoigne le site de Genlis²⁷ sur lequel on trouve un bâtiment d'environ 18 m de large, mais ces constructions sont toujours accompagnées dans les environs immédiats de bâtisses plus petites²⁸.

Deux cas se distinguent par une particularité: Avusy GE-Sézegnin et Poncin (Ain, France). A Sézegnin furent mises au jour les fondations en pierre d'un bâtiment – apparemment tripartite – de 20×15 m; la présence de nombreux éléments de clayonnage laisse supposer une élévation en matériaux légers reposant sur des solins. L'édifice, qui a connu de nombreux remaniements, a abrité des petites constructions en bois ²⁹.

A Poncin, l'on mit au jour en 1983 les vestiges de deux bâtiments en pierre. Le plus grand (bâtiment A) a une largeur d'environ 20 m pour une profondeur d'au moins 15 m. L'espace intérieur est divisé en un corps central et deux ailes latérales; au nord, on a observé une abside semi-circulaire. L'édifice, qui devait comporter un étage supérieur, fut construit à la fin du 4° ou au début du 5° s. et semble avoir été détruit à la charnière des 5° et 6° s.; il est alors remplacé par une construction plus petite (bâtiment B, 11.8 × 5.5 m), utilisée jusqu'à la fin du 7° s. Des déchets du travail de l'os et de la corne retrouvés dans certaines pièces du bâtiment A témoignent d'activités de tabletterie. Néanmoins cet artisanat, s'il a eu lieu dans le bâtiment (car les pièces en question peuvent avoir servi de zones de rejet), ne concerne sans doute pas tout l'édifice: le programme architectural et le corpus du mobilier évoquent une certaine richesse et laissent penser qu'il y a là les vestiges de la demeure d'un notable local, et en même temps peut-être le siège d'une fonction officielle. Mais la nature du site, installé sur un établissement gallo-romain, reste indéterminée: agglomération, ou persistance d'un domaine gallo-romain 30.

5.2.3. Les bâtiments en pierre à fonction administrative

Les «palais», c'est-à-dire les résidences de responsables locaux ou régionaux, pourraient représenter une autre catégorie de bâtiments en pierre du Haut Moyen-Âge. Ce type d'édifice est cependant mal connu, et on ne peut guère citer que quelques sites pour lesquels cette interprétation a été évoquée, outre le site de Poncin présenté plus haut.

A Lausen BL-Bettenach, les fouilles ont exhumé les vestiges d'une construction (bâtiment I) d'une largeur de

14 m, pour une longueur d'au moins 18 m. Construit au 6° s. au plus tard, elle est remplacée à l'époque carolingienne par le bâtiment II, orienté différemment mais de dimensions également imposantes. Les fondations – qui supportaient sans doute une élévation en matériaux légers – seraient plutôt à interpréter comme un mur de cour abritant des constructions en bois ³¹. Le site se trouve en bordure d'une ancienne voie romaine, sur un établissement gallo-romain qui est peut-être en rapport avec la surveillance d'un aqueduc alimentant la ville d'Augst. Il s'agirait alors d'une propriété de l'administration provinciale et, à ce titre, elle aurait pu être intégrée dans le domaine royal franc et avoir joué un rôle dans le fisc ³².

A Aalen (Bade-Wurtemberg) à côté de l'église Saint-Jean, les fouilles de 1997 ont dégagé les restes d'un édifice d'une longueur de 14.3 m pour une largeur minimale de 8 m. Comme à La Rasse, le bâtiment a été érigé sur un terrain en pente, et une entrée a été aménagée devant la façade occidentale. L'intérieur contenait deux fours maçonnés de nature indéterminée (éventuellement à fonction artisanale?). Le site, qui a peut-être été le siège d'une seigneurie, est daté de la seconde moitié du 7° s. et du 8° s. 33

Enfin, à Embrach ZH, les fouilles de 1992 ont dégagé les vestiges d'un établissement rural (agglomération) occupé du 6° au 9° s. Il comporte les fondations d'un bâtiment de 22.5×18 m, vraisemblablement des 7° et 8° s.; il s'agirait non pas du siège d'un artisanat, mais d'un bâtiment à fonction économique ayant également servi d'habitation, au sein d'une curtis³⁴.

5.2.4. Le site de La Rasse: essai d'interprétation

Des catégories de bâtiments en pierre évoqués plus haut, une seule peut être écartée avec certitude: celle d'un édifice religieux (cf. 5.2.1). L'interprétation demeure néanmoins difficile, car si les sites de comparaisons ont tous leurs particularités, ils ont au moins deux choses en commun: des vestiges généralement mal conservés et des surfaces de fouilles limitées. Ils montrent cependant que l'utilisation de la pierre – du moins pour les soubassements, parfois aussi pour les premières assises de l'élévation – n'est pas inconnue au Haut Moyen-Âge.

Une fonction artisanale a parfois été mentionnée. A La Rasse, des éléments scorifiés ont été retrouvés, notamment des fragments de parois de four et de calottes. Ces scories, certes peu nombreuses (guère plus d'une quinzaine), témoignent d'une activité de production du fer, sans doute pas dans le bâtiment même, mais plutôt dans ses environs immédiats. Cela n'explique pas pour autant le site, dans la mesure où les activités artisanales (à but

commercial ou domestique) peuvent se retrouver dans de nombreux types d'établissements.

En fait, le caractère le plus marquant est celui des dimensions, puisque l'on observe des grandeurs de près de 15 m (Aalen) à 20 m ou plus (Poncin; Embrach; Lausen-Bettenach). Certains établissements se développent sur des sites gallo-romains: les vestiges de Poncin perpétuent peut-être le centre d'exploitation d'un domaine gallo-romain, alors que pour Lausen-Bettenach, un rôle dans le système administratif romain, puis franc, est envisageable. A Poncin, le mobilier laisse entrevoir un propriétaire d'une certaine aisance.

Ces différents éléments font que sur les sites mentionnés, on évoque souvent la possibilité que les bâtiments en pierre aient été le siège d'une curtis ou d'une fonction officielle. Les deux ne sont du reste pas incompatibles, un riche propriétaire local ayant très bien pu remplir un rôle administratif.

C'est peut-être comme «bâtiment administratif» qu'il faut interpréter les vestiges de Porrentruy. Mais en l'état actuel des connaissances, il est impossible de donner une réponse définitive, d'autant plus que l'édifice de La Rasse, contrairement aux sites de comparaison, ne semble accompagné d'aucune autre construction.

6. Le site dans son contexte régional

Le site de La Rasse n'est naturellement pas le seul établissement du Haut Moyen-Âge dans la contrée. Jusqu'à ces dernières années cependant, la connaissance de l'époque mérovingienne dans le Jura reposait presque exclusivement sur les nécropoles, découvertes pour la plupart au 19° s., auxquelles on peut ajouter quelques bribes de documents historiques (comme la *Vie de saint Germain*). Mais d'une manière générale, les sources écrites concernent surtout l'histoire évènementielle et les grandes questions socio-économiques. A l'échelon régional et local, les problèmes d'ordre social ou économique ne sont guère envisageables sans l'apport de l'archéologie.

6.1. Le cadre historique et le peuplement

De la fin de l'Antiquité au Haut Moyen-Âge, la situation géopolitique de l'actuel canton du Jura peut être appréhendée dans les grandes lignes, certaines zones d'ombre subsistant toujours. Dès le Bas Empire, cette région se trouve au contact de plusieurs peuplades germaniques, lesquelles se sont implantées sur un substrat gallo-romain encore très marqué. Depuis 534, date à laquelle les fils de Clovis mirent fin au premier royaume burgonde, le sol de l'actuel canton du Jura est inclus dans

le royaume franc, dans une zone de contact entre deux de ses composantes, la Burgondie et l'Alémanie 35. Il fait indubitablement partie de l'Austrasie en 561 avec Sigebert Ier, à qui échoit ce territoire à la mort de Clotaire Ier. Dans les faits, la région est sous la tutelle du duché d'Alsace (annexé à l'Austrasie au début du 7° s.) jusqu'en 740, moment de sa disparition qui fut aussi l'occasion d'une redéfinition des frontières.

En tout cas, l'appellation en *-gau* des divisions territoriales, est la marque d'une administration franque. Le territoire du canton est réparti entre le *Sornegau* (principalement la vallée de Delémont, du nom de la rivière Sorne), qui finira par être inclus dans le futur diocèse de Bâle, et l'*Alsegau* (l'Ajoie, du nom de la rivière Allaine). Notons que l'Ajoie actuelle n'est que la partie sud-est du *pagus* d'Ajoie, qui s'étendait essentiellement en France voisine jusqu'à l'est de Montbéliard et qui, à l'origine, descendait jusqu'à Saint-Ursanne, avant que cette ville ne soit détachée du diocèse de Besançon pour être rattachée à celui de Bâle au 11° s. ³⁶

Selon une opinion encore fort répandue se basant sur de rares indices historiques, la «frontière» entre les peuples romans (la population d'origine gallo-romaine) et germaniques, au 7° s., coïnciderait avec les limites des futurs diocèses de Bâle et de Lausanne. On ne peut qu'être admiratif devant une telle précision qui ne peut plus guère être admise car, comme dans d'autres régions contrôlées par les Francs, différentes souches ethniques ont dû coexister, aussi bien dans l'aristocratie des fonctionnaires que dans le peuple. L'ancienne population celte romanisée côtoyait des groupes de souche germanique³⁷, comme par exemple des groupes d'Alamans, que les Francs contrôlaient³⁸. Il est donc plus prudent de parler de zones de peuplement à substrat gallo-romain marqué/moins marqué, plutôt que d'établir une barrière artificielle qui n'a sans doute jamais existé.

Quelles que fussent les populations qui ont habité le Jura à cette époque, la structure politique était indubitablement franque. En témoignent non seulement les noms des subdivisions territoriales (l'*Alsegau*, avec comme chef-lieu Mandeure ou Montbéliard; *le Sornegau*, administré sans doute depuis Bassecourt selon des recherches récentes ³⁹), mais encore les noms des villages: en Ajoie et dans la vallée de Delémont, 28 des 64 communes contiennent la racine *–curtis* ou *–villare*, soit 44%, dont 31% pour les seuls noms en *-curtis*⁴⁰.

Une carte de répartition de ces toponymes montre la position excentrée des noms en *villare*, qui n'apparaissent au plus tôt qu'au 7° s⁴¹. Villars-sur-Fontenais, en Ajoie, occupe l'extrémité du vallon de Fontenais. Dans le district de Delémont, Mervelier, Montsevelier et Rebeuvelier sont implantés sur les franges de la plaine de Vicques; Ederswiler se trouve tout à l'ouest du vallon de la Lucelle, près de Movelier, et Undervelier occupe

le dernier vallon isolé avant l'entrée des gorges du Pichoux.

Le peuplement du Haut Moyen-Âge s'est donc fait en deux étapes: la première colonisation (dès le 6° s. au moins), qui nous a laissé les noms en court, s'est faite de préférence sur les sols les plus riches, déjà mis en valeur à l'époque romaine. Le fait est corroboré par les nombreuses nécropoles mérovingiennes découvertes dans les ruines d'établissements gallo-romains. La proximité de gisements de minerai de fer, de même que les voies de passage, ont également pu jouer un rôle dans le choix des emplacements où se sont installés les nouveaux venus 42. Ce n'est que dès la seconde moitié du 7° s. que furent créés les villages dérivés de villare, soit à cause de l'arrivée d'autres groupes humains, soit à cause de la poussée démographique: il ne restait alors que les terres autrefois délaissées, ce qui explique la position décentrée de ces agglomérations.

Cependant, s'il s'agit d'un schéma général valable à grande échelle, la règle souffre ses exceptions. Ainsi, le ban de Develier avait déjà été occupé à l'époque romaine. A Montsevelier, la découverte ancienne de tuiles et le toponyme *Sur la Ville* (dans le Jura, souvent en rapport avec des villas) laissent entrevoir l'existence d'un établissement gallo-romain. Et il serait surprenant qu'aucune occupation d'époque romaine n'ait eu lieu à Glovelier, un endroit où se joignaient deux voies importantes et où commençait une route de montagne.

6.2. Les témoignages archéologiques

Les nécropoles ont fourni dès le 19° s. le principal indice du peuplement au Haut Moyen-Âge, faisant de cette période une «civilisation de la mort». La découverte de «fonds de cabanes», dans la 1ère moitié du 20° s. et après la Seconde Guerre mondiale, n'a que peu changé cette vision des choses. Par contre, les fouilles de grande surface effectuées ces dernières décennies ont été capitales pour la connaissance de la vie en milieu rural à l'aube du christianisme, en mettant en évidence des villages et leur organisation interne.

L'apport de l'archéologie funéraire n'est pourtant pas à négliger. Comme l'habitat demeure mal connu, comparativement au nombre de cimetières attestés, les nécropoles constituent des marqueurs fossiles d'établissements de groupes humains et doivent donc être prises en compte dans l'étude du peuplement. Dans le canton du Jura, on connaît une vingtaine de nécropoles certaines ainsi que neuf autres hypothétiques (fig. 13). Celle de Bassecourt, fouillée une première fois au 19° s., puis encore en 1942, est sans conteste l'une des plus riches de l'arc jurassien. Elle comptait au minimum 70 tombes disposées en rangées mais selon certaines estimations, il de-

vait y en avoir plusieurs centaines à l'origine. L'importance numérique des inhumations, ainsi que la richesse du mobilier funéraire, laissent penser que le territoire de cette commune abritait un centre administratif d'une certaine importance ⁴³.

D'autres nécropoles reprises sur la carte, bien que moins grandes (de 15 à 40 tombes), témoignent aussi de la densité de l'habitat et d'une certaine richesse. Mais de nouvelles découvertes faites ces dernières années dans le canton révèlent un autre type de cimetière: des lieux d'inhumation de quelques tombes seulement, ne contenant que rarement du mobilier funéraire, implantés à l'écart des nécropoles importantes.

Quatre tombes de ce type ont été fouillées entre 1991 et 1993 à Alle, Noir Bois, en bordure de la voie romaine. Les analyses anthropologiques et paléopathologiques ont montré qu'il s'agissait d'individus appartenant à une classe laborieuse, soumis sans doute très tôt à un travail physique intense et ayant souffert depuis l'enfance de carences alimentaires. Mis à part un «vieillard» de 62 ans, l'âge du décès de ces pauvres hères varie d'environ 25 à 40 ans 44. Deux datations C14 ont été effectuées, situant la tombe 4 entre 631 et 679, la tombe 1 entre 669 et 788 45.

A Chevenez, à la combe En Vaillard, furent mises au jour cinq sépultures⁴⁶ orientées au nord-est, en bordure d'une voie que nous présumons romaine⁴⁷. Des tessons de céramique trouvés à proximité suggèrent une datation au Haut Moyen-Âge.

A 500 m à l'ouest de ce site, à la Combe Varu, les fouilles de 2001/2002 ont révélé la présence de onze sépultures disposées d'ouest en est. La situation en bordure de voie laissait présumer d'une attribution au Haut Moyen-Âge⁴⁸, ce que confirme la découverte récente, dans l'une des tombes, d'une garniture de ceinture avec une plaque dorsale damasquinée datée probablement de la 1ère moitié du 7° s. ⁴⁹

Sur la même commune, aux Coirattes, les travaux archéologiques de 2001 ont révélé une tombe à inhumation triple (deux adultes et un enfant), datée de la seconde moitié du 7° s. par une paire de boucles d'oreilles 50.

Lors des fouilles du hameau mérovingien de Develier/Courtételle, deux sépultures isolées furent mises au jour. Il existait pourtant une nécropole dans les ruines d'une villa romaine distante de quelques centaines de mètres, dans laquelle visiblement n'ont pas été intégrés les deux décédés, une femme assez âgée et un homme probablement jeune, sans doute enterrés dans le courant du 7° s⁵¹.

Le dernier cas est encore plus atypique: en 1954, puis en 1982, on découvrit à Fontenais, dans le gouffre de Prescendaine, les restes osseux d'au moins cinq individus; quatre étaient âgés de plus de 25 ans, le cinquième de 17–25 ans. L'analyse C14 d'un des squelettes donne une date entre 654 et 695 ⁵². Les sépultures en grotte,

quoique exceptionnelles, sont néanmoins attestées par quelques exemples.

Quel rapport y a-t-il entre ces petits groupes de tombes et les cimetières en usage vers la même époque? S'agit-il d'individus enterrés à l'écart des autres pour des raisons de superstition, de criminels ou de «parias», exclus d'une manière ou d'une autre de la société? Une différence chronologique entre-t-elle en ligne de compte?

L'analyse anthropologique a montré qu'à Alle comme à Chevenez, Combe en Vaillard, les corps s'étaient décomposés dans un espace vide, qu'on leur avait donc témoigné une certaine attention en les protégeant par un contenant en bois; il en est de même pour au moins trois des onze tombes fouillées à la Combe Varu, dans la même commune, et pour une des inhumations de Develier/Courtételle. En ce qui concerne le gouffre de Prescendaine, il est impossible d'établir s'il y a eu des aménagements similaires, les ossements ayant été extraits lors de travaux de déblaiement. L'existence de sépultures organisées est certes attestée dans des grottes françaises, mais le gouffre de Prescendaine est un imposant trou vertical difficile d'accès: il n'est pas impossible que pour des raisons indéterminées, des individus (morts ou vivants) y aient été jetés. A part ce cas mal documenté, les cimetières mentionnés montrent tous des tombes aménagées. Il faut donc y voir les lieux d'inhumation de petites communautés soudées par des liens, et non d'individus exclus de la société jusque dans la mort.

Quel est alors le rapport chronologique entre ces cimetières et les nécropoles en usage à l'époque mérovingienne? On ne dispose en fait que des maigres indices de datation qui ont été mentionnés plus haut, mais qui situent les inhumations datables dans le courant du 7° s. Dans certains cas plus précis, on peut avancer les dates de 600-650 pour une tombe de Chevenez-Combe Varu, vers le milieu du 7° s. pour une tombe d'Alle-Noir Bois, entre 650 et 700 au gouffre de Prescendaine et à Chevenez-Lai Coiratte. Les données anthropologiques donnent l'impression d'une population pauvre et laborieuse, ce que tend à confirmer la rareté du mobilier funéraire (attesté dans deux cas pour une trentaine de squelettes). Ceci est cependant à nuancer par le fait que d'une manière générale, la fréquence du mobilier funéraire diminue progressivement dès le milieu du 7° s.

Les petits cimetières semblent donc contemporains, du moins en partie, des nécropoles plus importantes du 7° s. L'existence de deux types de cimetières, les uns vastes et donnant l'impression d'une certaine richesse, les autres petits et pauvres, sont-ils l'indice de conditions sociales différentes? Aurions-nous d'un côté les tombes de communautés villageoises libres et de leur aristocratie, de l'autre les lieux d'inhumation d'une population autochtone, soit réduite en esclavage ou en servage, soit

toujours libre mais ayant dû céder du terrain aux nouveaux arrivés, devant se contenter de quelques arpents de terre? S'agit-il plutôt de personnes poussées par l'expansion démographique à occuper des terrains situés en bordure des zones déjà exploitées? Des différences ethniques entrent-elles en ligne de compte, ou ne faut-il y voir que le reflet d'un statut socio-économique? Le problème se complique encore si, indépendamment du statut social, se mêlent des critères culturels: il peut y avoir, simultanément, des communautés qui pratiquent l'inhumation habillée, d'autres non. Et si les petits cimetières, ou du moins certains d'entre eux, étaient postérieurs aux grandes nécropoles, cela soulèverait une autre question: la disparition de celles-ci et l'apparition de petits groupes de tombes traduit-elle un changement dans la structure de l'habitat?

Ces questions restent actuellement ouvertes. Les progrès de la recherche, avec notamment les analyses anthropologiques, paléopathologiques voire génétiques, permettront peut-être d'y répondre.

Fort heureusement, le Haut Moyen-Âge ne se résume pas à un vaste funérarium. Dans le Jura, les investigations archéologiques entreprises sur le tracé de l'autoroute A16-Transjurane ont mis au jour des sites d'habitat. Le plus grand d'entre eux, dans la vallée de Delémont, est le hameau situé sur les communes de Develier et de Courtételle qui, par la richesse de ses découvertes, donne enfin une vision large et concrète de ce qu'était la vie dans une agglomération mérovingienne⁵³. Cette petite agglomération, installée au fond d'un vallon de la vallée de Delémont, en bordure d'un ruisseau, comportait au minimum six fermes. Chacune d'elles compte au moins un bâtiment d'une surface relativement importante $(4-7 \times 6-10 \text{ m})$, dans lequel on reconnaît facilement la maison d'habitation, notamment grâce à la présence d'un foyer. Autour de celle-ci gravitent des dépendances (granges, greniers, ateliers ...), des petites constructions à quatre poteaux ou des cabanes en fosse, pour la plupart à quatre poteaux. Les fermes, distantes les unes des autres de quelques dizaines de mètres, étaient séparées soit par des fossés, soit par des espaces vides. Si l'agriculture est attestée et devait fournir de quoi subvenir à l'alimentation, l'industrie du fer était aussi pratiquée: les zones liées à cette activité ont livré d'importantes quantités de scories qui permettront peut-être de se faire une idée du volume de la production.

A Montsevelier, c'est un atelier de potier qui a été découvert accidentellement en 1980⁵⁴. Les seules fouilles effectuées n'ont livré qu'un foyer et une vingtaine d'individus céramiques, mais il est vraisemblable que cette zone devait jouxter un habitat: le site est en effet perché à 800 m d'altitude, sur une ancienne voie de passage en direction d'Erschwil SO, et on imagine mal des artisans

monter depuis la plaine pour le seul plaisir de pratiquer leur métier devant un panorama de carte postale.

A Boécourt, sur le site des Boulies, ce sont deux bas fourneaux de réduction du minerai de fer qui ont été fouillés. Toutefois, des indices supposent la proximité d'un atelier⁵⁵. Il en est de même à Glovelier-Au Breuil, où un sondage a révélé des scories et un lit de charbon qui traduisent le même type d'activité artisanale⁵⁶.

Ces dernières années, des sites ont aussi été découverts en Ajoie. A Porrentruy, au Voyeboeuf, des sondages ont montré un site malheureusement très mal conservé. La superficie de la couche archéologique atteignait près d'un hectare, mais seules quelques fosses ont pu être mises en évidence. La présence de scories atteste néanmoins d'un travail de réduction du minerai de fer⁵⁷. L'étendue du niveau archéologique rend vraisemblable l'hypothèse d'un habitat.

A Courtedoux, au bord du Creugenat, les fouilles en cours ont révélé un habitat. Des scories figurent également dans le corpus du mobilier. L'endroit ne semble pourtant pas idéal pour l'installation d'un groupe humain, du moins selon des critères actuels: le Creugenat est une rivière souterraine qui déborde facilement en cas de fortes précipitations et peut inonder toute la plaine. Le site était certes en bordure de la zone d'inondation, mais l'endroit devait être humide.

Cette caractéristique est commune à plusieurs des établissements dont nous avons parlé; Develier/Courtételle, et Porrentruy-Voyeboeuf sont également situés près de zones inondables. Voilà donc que se dessinent quelques aspects de la vie des Jurassiens du 7° s., autrement que par leur mobilier funéraire. Il semble du reste, d'après les cas connus, que la présence de rivières (parfois des sources) est une caractéristique générale des habitats mérovingiens 58. On se gardera cependant de généraliser et de faire de ce constat une règle absolue: il reste possible que bien des établissements devaient se trouver au sec. Et si des groupes humains ont choisi délibérément de s'installer dans des endroits humides, c'est que le facteur eau apportait des avantages tels que l'on pouvait bien s'accommoder de quelques désagréments occasionnels. Les raisons qui ont conduit au choix de ces emplacements tiennent sans doute à des activités domestiques ou artisanales: on pense à la meunerie par moulins hydrauliques, à la poterie, au travail des fibres textiles et, naturellement, au travail du fer, qui fut vraisemblablement à l'origine de la richesse du Jura au Haut Moyen-Âge 59. La publication à venir du vaste site deDevelier/Courtételle amènera, soyons-en certains, des éléments de réponses intéressants, en permettant de comprendre le fonctionnement d'un établissement de cette période et son évolution spatiale et temporelle, au sein d'un contexte historique régional connu par la Vie de saint Germain. Et dans la ré-

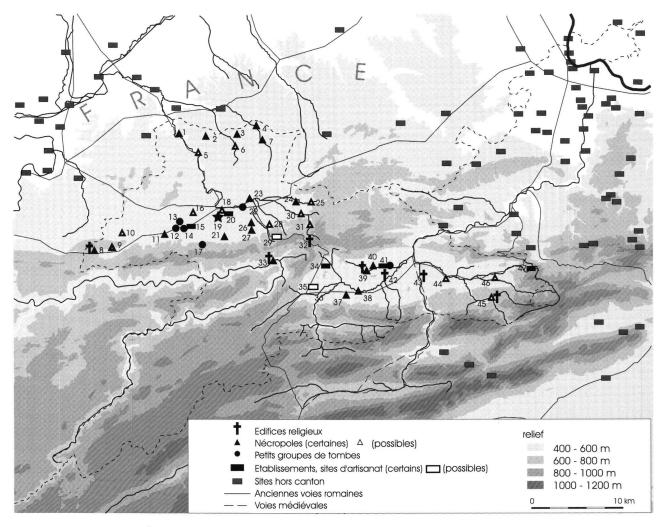


Fig. 13. Sites du Haut Moyen-Âge du Canton du Jura ainsi que dans ses alentours. Etoile noire: Porrentruy-La Rasse. Voir aussi liste p. 162. Positionnement des sites hors canton d'après Marti 2000. DAO Marie-Claude Maître.

gion de Porrentruy, si les sites d'habitat sont moins imposants, leur multiplicité autorisera à jeter un regard sur la répartition du peuplement et sur les rapports que différentes communautés contemporaines ont pu entretenir entre elles. Les similitudes ou les différences dans le choix de l'emplacement des habitats, dans les habitudes alimentaires, dans le type d'artisanat pratiqué, de même que celles qui pourraient se dégager des observations anthropologiques, conduiront certainement à une meilleure compréhension de la société dans un petit coin de pays à l'aube du christianisme. C'est dans ce contexte que s'inscrit le bâtiment de La Rasse, au sein d'une Ajoie 60 mérovingienne dont on commence à entrevoir les habitants autrement que par les nécropoles. Au milieu d'établissements ruraux que l'on découvre depuis peu, il n'est pas impossible que cet édifice ait joué un rôle particulier. Une synthèse des fouilles récentes, lorsque celles-ci seront publiées, permettra certainement une nouvelle approche de la structure du peuplement aux 6° et 7° s.

7. Répertoire des sites du Haut Moyen-Âge (fig. 13)

Remarque: ce répertoire est une présentation synthétique des sites et trouvailles, effectuée à partir du *Répertoire archéologique du canton du Jura* dans lequel le lecteur trouvera une description plus large des structures, une énumération du mobilier et la bibliographie s'y rapportant⁶¹. Les références des articles parus après la publication du *Répertoire* sont signalées dans les notes.

Jean-Daniel Demarez Office du patrimoine historique Section d'archéologie Hôtel des Halles 2900 Porrentruy 2 jean-daniel.demarez@jura.ch

N°	Site	Туре
23	Alle-Côte des Vais	Nécropole d'envergure inconnue avec sarcophages; mobilier funéraire.
22	Alle-Noir Bois	4 tombes sans mobilier en bordure d'une voie romaine.
32	Asuel-Mont Repais	Chapelle St-Martin dont l'origine pourrait être mérovingienne.
31	Asuel-village	Atelier de métallurgie? Une monnaie de Maurice (568–602), signalé au 19° s., vraisemblablement une copie mérovingienne.
36	Bassecourt-St-Hubert	Vaste nécropole d'au minimum 70 tombes, plusieurs centaines à l'origine. Nombreux mobilier funéraire.
4	Beurnevésin-Faira	14 tombes au minimum; mobilier funéraire.
34	Boécourt-Les Boulies	Deux bas fourneaux.
n.c.	Boécourt-Les Deutes	Ferrier ⁶² .
n.c.	Boécourt-Les Montoyes	Une céramique du Haut Moyen-Âge (objet isolé).
1	Boncourt-Au pied du Mont Renaud	Trois sépultures; un scramasaxe.
7	Bonfol-Cras Chalet	Une quarantaine de tombes; mobilier funéraire.
n.c.	Bourignon-Bürgisberg	Ferrier ⁶³ .
24	Charmoille-Miserez	Nécropole d'emprise inconnue; sarcophages.
25	Charmoille-Sur la Ville	Nécropole d'emprise inconnue (Haut Moyen-Âge?).
n.c	Châtillon-Les Corbions	Nécropole d'emprise inconnue (Haut Moyen-Âge?).
14	Chevenez-Combe en Vaillard	5 tombes sans mobilier en bordure d'une ancienne voie. Haut Moyen-Âge?
12	Chevenez-Combe Varu	11 sépultures en bordure d'une ancienne voie; une garniture de ceinture ⁶⁴ .
13	Chevenez-Lai Coiratte	Habitat et une sépulture triple ⁶⁵ . Boucles d'oreilles.
11	Chevenez-Village	2 sarcophages mérovingiens sous l'église.
$\frac{46}{28}$	Corban-Fonderie St-Joseph Cornol-Chapelle St-Gilles	Un scramasaxe et une tombe avec coffrage en pierre.
29	Cornol-Mont Terri	1 sarcophage et des ossements. Attribution au Haut Moyen-Âge incertaine.
37	Courfaivre-Courtes Méchielles	Quelques objets isolés, en relation avec un habitat ou des sépultures? Nécropole d'au moins 40 tombes; riche mobilier funéraire.
38	Courfaivre-Courtes Mechienes Courfaivre-Rue des Sabotiers	18 sépultures; mobilier funéraire.
26	Courgenay-église	Sous les fondations, trois sarcophages.
27	Courgenay-Les Condemennes	Nécropole d'envergure indéterminée; mobilier funéraire.
43	Courrendlin-Chapelle St-Barthélémy	Chapelle du 8° s. Une phase plus précoce est possible mais non prouvée.
n.c.	Courroux-Chaumont	Ferrier ⁶⁶ .
15	Courtedoux-Creugenat	Habitat comprenant au minimum 8 cabanes; nombreux mobilier ⁶⁷ .
16	Courtedoux-Derrière la Ville	Six inhumation de datation incertaine, éventuellement du Haut Moyen-Âge.
42	Courtételle-Dos le Môtie	Eglise du 10° s. qui, d'après les sources, remonterait au 7° s.; un sarcophage.
6	Damphreux-La Hâde	Dans le cimetière, un sarcophage. Datation incertaine.
8	Damvant-cimetière	Plusieurs sarcophages. L'église est antérieure à l'an mil et remonterait au Haut Moyen-Âge.
n.c.	Delémont	Objet isolé: un triens mérovingien. Le lieu de la découverte est inconnu,
n.c	Delémont-En La Pran	une provenance de Delémont n'est même pas certaine.
n.c.	Delémont-La Communance	Fossé de parcellaire. On y situe traditionnellement une basilique construite par saint Germain,
		mais des doutes subsistent quant à l'existence réelle de ce bâtiment.
39 40	Develier-église St-Imier	Eglise du 7° s.; sarcophages.
40	Develier-La Communance	Nécropole d'au moins 50 tombes; riche mobilier funéraire.
21	Develier/sCourtételle Fontenais-Champ sur le Bois	Agglomération comprenant au moins 6 fermes; nombreux mobilier. 2 tombes. Nécropole d'envergure inconnue; mobilier funéraire.
17	Fontenais-gouffre de Prescendaine	Restes d'au moins 5 individus (datation C14: 7° s.).
30	Fregiécourt	Selon les sources anciennes, on y aurait trouvé «un cimetière probablement burgonde».
35	Glovelier-Au Breuil	Atelier de métallurgie?
10	Grandfontaine-cimetière	Sarcophages.
	Lugnez-chapelle St-Imier	Un ou plusieurs sarcophages
3 2	Montignez-Eglise St-Martin	Sarcophages.
5	Montignez-Grandgourt	Nécropole d'envergure inconnue. Datation incertaine.
47	Montsevelier-La Chèvre	Atelier de potier.
n.c.	Montsevelier-La Combe	Ferrier ⁶⁸ .
n.c.	Porrentruy-devant l'église St-Pierre	Plusieurs sarcophages, datation indéterminée.
18	Porrentruy-église St-Germain	Restes d'un sarcophage, éventuellement du Haut Moyen-Âge.
19	Porrentruy-La Rasse	Etablissement à vocation artisanale?
20	Porrentruy-Voyeboeuf	Etablissement de nature indéterminée, en relation avec le travail du fer?
9 33	Réclère	Mobilier (funéraire?) isolé.
0.000	Saint-Ursanne-église St-Pierre Soyhières	Eglise d'origine pré-romane; une cinquantaine de sarcophages.
n.c. 45	Vermes-église	Fibule à feuille d'or de provenance incertaine. 6 inhumations vraisemblablement du Haut Moyen-Âge. Au 7° s, fondation d'un monastère.
44	Vicques-Le Chaufour	Nécropole d'une trentaine d'inhumations, vraisemblablement du Haut Moyen-Âge.
77	reques-Le Chautoui	recropore a une tremaine a minumations, viaisembiablement du fraut Moyen-Age.

n.c.: non cartographié

Porrentruy JU-La Rasse: Restes osseux provenant des complexes datés du Haut Moyen-Âge

Claude Olive

8. Introduction

Les différents lots, regroupés par niveau chronologique, ont livré quelques restes fauniques, rejets de la consommation humaine pour la plupart. Les échantillons sont de taille très modeste, de plus les ossements sont très fragmentés et érodés par les conditions d'enfouissement. Plus de 65% des fragments restent indéterminés parmi lesquels 43.5% sont des esquilles de moins de 1 gramme. L'ensemble des restes identifiés montre un spectre faunique à caractère domestique.

La plupart des ossements portent des traces de découpe ainsi que des traces fines relevant probablement du prélèvement de la viande, mais aussi des morsures d'animaux. Les extrémités des os étant le plus souvent rongées, on pourrait attribuer ces morsures aux chiens. Le matériel identifié est constitué d'éléments de crânes et de mandibules, pour le squelette appendiculaire, les os longs sont très souvent réduits à des fragments de diaphyses, tranchées et/ou fendues, ceci pour l'ensemble des périodes. Il est donc parfois difficile de donner un nombre minimum d'individus, ne connaissant pas les relations entre les restes attribués à telle ou telle espèce. L'étude se fera donc surtout en utilisant le nombre de restes et le poids de ces restes par espèce. Le poids des os étant lié au poids du squelette et donc à la masse de l'animal, il donne une idée du poids de viande fournie par les différents individus. La fragmentation n'a pas permis d'étude métrique, seul un métapode de boeuf, bien que très endommagé apporte la possibilité de reconstituer une hauteur au garrot.

9. Interprétation

9.1. Période 1 (2° moitié 6° s.)

Le $b \omega u f$ étant le seul grand mammifère représenté dans cette série on peut supposer que les restes d'os longs et les fragments de côtes attribués à ce groupe lui appartiennent. Ceci le mettrait en première place tant par le nombre de restes que par le poids des ossements. En dehors de ces fragments d'os longs, les restes de bovins consistent en un fragment de prémolaire inférieure, un fragment de métapode antérieur et un fragment de sacrum. Ces deux derniers éléments ont été rongés.

Les caprinés – chèvre ou mouton, aucun élément ne nous a permis de déterminer de façon fiable l'une ou l'autre de ces deux espèces – sont représentés essentiellement par des restes dentaires. Deux individus ont été dénombrés par l'attribution de l'âge:

1 individu entre 12 et 24 mois;

1 individu de plus de 24 mois mais de moins de 48 mois.

Les suidés, porc domestique uniquement, ont été identifiés par des restes de maxillaire et deux fragments d'un os du jarret postérieur. Les dents portées par ce reste crânien donnent un âge d'environ 20–24 mois.

Les fragments osseux d'amphibien semblent appartenir au crapaud commun (Buffo buffo). C'est un animal qui creuse une cache lorsqu'il sent le froid venir, il est possible que la terre meuble des fosses de rejets lui ait facilité la tâche. Il peut être intrusif et n'entre probablement pas dans l'alimentation des occupants des lieux.

9.2. Période 2 (7^e s.)

Les éléments identifiés dans les différents complexes liés à cette période correspondent à 35.5% du nombre de restes, mais à 94% du poids total du matériel. En effet les fragments non attribués sont de véritables esquilles puisque les 64.5% de restes qu'ils représentent ne fournissent que 6% en poids. Ces os esquillés sont avant tout le résultat des opérations de boucherie et de la consommation par l'homme et les animaux. Les conditions d'enfouissement ont ensuite augmenté cette fracturation. Considérant le nombre de restes attribués à chacune des espèces du cheptel on constate que le *porc* et le *bœuf* sont à égalité, mais le poids de ces restes place les bovins en première place. La distribution des éléments anatomiques n'indique pas un choix particulier.

Le fragment osseux d'équidé est un élément de la patte antérieure, le radius, correspondant à l'avant-bras, c'est une partie peu riche en viande. Aucune trace particulière n'a été relevée, cependant sa présence parmi des restes alimentaires laisse supposer que cet animal a été consommé.

Certains éléments anatomiques ont permis d'attribuer des âges aux animaux abattus.

			Porren	truy JU-La Ras	se				
D	- 100.00	Période 1 2º moitié 6º s.		Période 2 7° s.		Période 3 8° – 9°/10° s.		Démolition*	
Restes osseux									
	N.R.	Poids (g)	N.R.	Poids (g)	N.R.	Poids (g)	N.R.	Poids (g)	
Bœuf	3	194	14	701	1	6			
Caprinés	3	25	6	60			3	21	
Porc	4	24	15	75	1	3	3 3	27	
Equidés			1	198					
Tota	n/ 10	243	36	1034	2	9	6	48	
Amphibiens	2				1				
Gastéropodes			1						
Grands mammifères									
Divers	10	97					6	34	
Côtes	2	19							
Tota		116					6	34	
Mammifères moyens									
Divers	1	3,5	10	23	6	5			
Côtes			1	1					
Tota	n/ 1	3,5	11	24	6	5			
Oiseaux sp.			1						
Esquilles indéterm.	2	2,5	55	42	2	<0.1	14	11	
Total général	27		104		11		26		

Tabl. 1. Distribution des vestiges osseux selon la classification chronologique. Démolition*: comprend les restes récoltés lors du démantèlement à la pelle mécanique de certaines partie du niveau de démolition: ils sont attribuables, sans précision, aux périodes 1 et 2.

Le bœuf: 1 sujet âgé de 20/24 mois;

1 sujet âgé entre 24 et 42 mois;

1 sujet âgé de plus de 30 mois.

Les caprinés (chèvre/mouton):

2 individus avaient plus de 24 mois

(l'un d'eux avait entre 24 et 36 mois).

Le porc: 1 sujet avait entre 6 et 12 mois,

il s'agit d'un mâle;

1 sujet avait entre 12 et 18 mois;

1 sujet avait plus de 24 mois, il s'agit

d'une femelle.

L'équidé (cheval, âne ou mulet) avait plus de 42 mois.

Une seule donnée métrique, sur un métatarsien de boeuf, permet, à partir de sa longueur totale (210 mm) d'estimer une hauteur au garrot. La diagnose sexuelle n'ayant pas donné de résultat fiable, nous donnons les résultats pour les deux sexes: pour un mâle nous obtenons 1.18 m, pour une femelle 1.11 m. Ceci correspond aux données connues pour les périodes médiévales où les statures sont comprises entre 1 et 1.2 m.

Le gastéropode identifié est un escargot des vignes (escargot dit de Bourgogne – Helix pomatia). Cette espèce a été introduite dans nos régions durant la période romaine. Il a pu être consommé, mais sa présence isolée peut être intrusive: ce mollusque terrien est connu pour se soustraire aux excès de température – trop chaud/trop froid – en s'enfouissant assez profondément dans le sol.

9.3. Période 3 (8°-9°/10° s.?)

Les deux seules espèces signalées et chacune par un seul élément anatomique sont le bœuf avec un fragment de cheville osseuse, autrement dit l'os cornu qui soutient la corne, et le porc avec un fragment de canine inférieure ayant appartenu à un mâle âgé de plus de 6 mois. L'amphibien présent dans ce complexe est encore un crapaud commun.

10. Conclusion

Cette étude, bien que basée sur des échantillons de taille modeste, permet de poser un jalon dans l'approche des habitudes alimentaires du Haut Moyen-Âge, encore mal connues, dans cette région du Jura. D'autres travaux, en cours d'élaboration, suivront bientôt. Ainsi l'ensemble des fermes de Develier et Courtételle, situé à peu de distance et de datations très semblables, apportera un autre témoignage à l'histoire de l'élevage et de l'alimentation carnée durant ces périodes médiévales.

Claude Olive 1c, avenue du Léman F-74200 Thonon-les-Bains olive87@wanadoo.fr

Parties anatomiques (fragments de:)	Bæuf N.R.	<i>Caprinés</i> N.R.	Porc N.R.
crâne	1	1	2
mandibule	4	2	8
dents isolées	1		
ceinture scapulaire	1		1
membres antérieurs	1	1	1
ceinture pelvienne	1		
membres postérieurs	2	1	2
bas de pattes	3	1	1

Tabl. 2. Attribution anatomique des vestiges osseux.

Notes

- Paupe 1997
- Demarez 1998; 1999; Demarez/Schifferdecker 1998.
- Nos remerciements vont à M. Jacques Petignat, ingénieur aux Ponts et Chaussées du canton du Jura, pour ses bons offices et les facilités qu'il nous a accordées. Notre reconnaissance s'adresse également à MM. Jean Detrey, Robert Fellner, Vincent Friedli et François Schifferdecker, qui ont bien voulu relire le manuscrit et nous faire part de leurs observations.
- D'après Denis Aubry, in: Borgeaud/Paupe 1996, 70.
- Bien que 14 coupes aient été effectuées, nous insistons peu sur la stratigraphie, celle-ci ne présentant qu'un intérêt secondaire pour la problématique archéologique.
- Actuellement en cours de restauration. Il s'agit visiblement de clous et de scories.
- Demarez/Othenin-Girard 1999, 95.
- Catteddu 1992.
- Chatelet 2002, dont nous n'avons pu prendre connaissance que tardivement au cours des relectures
- Marti 2000.
- Haldimann/Steiner 1996; Castella/Eschbach 1999.
- 12 Haldimann/Steiner 1996, 146s.; Castella/Eschbach 1999.
- Catteddu 1992; Paratte Rana et al. 1999.
- 14 Chatelet 2002, fig. 84.
- 15 Marti 2000, 255s
- Description des pâtes d'après les observations à la loupe binoculaire de Denis Aubry, géologue (OPH/SAR).
- Détermination de Jean-Pierre Mazimann. On notera que le périmètre du bâtiment n'est pas complet et qu'un certain nombre de poteaux manquent dans l'angle nord-ouest. Cette zone a été perturbée par la tranchée des FMB.
- 19 Bonnet 1997, 234.
- Analyse Ua-13708 de l'Angström Laboratory de l'Université d'Uppsala: 1620±65 BP. Date calibrée (programme OxCal 3.5, 2000) à 2 sigmas: 320-600 AD; à 1 sigma: 380-540 AD.
- Matter 1994, 69.
- 22 Les auteurs du 19° s. signalent à de nombreuses reprises la découverte de monnaies romaines ou de fondations en vieille ville de Porrentruy et dans les environs, notamment autour de l'église Saint-Germain et du dépôt Warteck, à 700 m au nord de La Rasse. 23 Bonvalot 1995, 350.

- 24 Bonnet 1997, 228, fig. 5. 25 D'après les plans publiés par Bonnet 1997.
- 26 Federici-Schenardi/Fellner à paraître.
- Catteddu 1992, fig. 28.
- Voir p.ex. le plan d'ensemble du site de Genlis, ibid., 44s.
- Faure-Boucharlat/Vicherd 2001, spécialement 143-145.149s.175.
- 31 Marti 2000, 273-276.
- Marti 2000, 276.
- 33 Krause et al. 1997
- Matter 1994, 64s.68.
- Quelle que soit l'emprise effective de ce royaume, la présence physique de Burgondes dans le Jura demeure incertaine. «Des traces burgondes, qu'on pourrait à la rigueur détecter dans les sources des

- 6° et 7° s., témoigneraient plutôt de coutumes imposées à une population romane» (Rück 1979, 119).
- Stékoffer 1996, 37s.
- La théorie d'une colonisation par les Alains qui ne sont du reste plus mentionnés dans les sources du 7° s. - est aujourd'hui dépassée, mais son empreinte a été si forte dans certaines régions qu'elle hante encore la recherche archéologique et historique. Elle ne peut guère se baser, à l'heure actuelle, que sur le nom de la rivière qui irrigue la partie orientale de l'Ajoie, l'Allaine (l'Allan en territoire français), à condition de suivre l'étymologie proposée autrefois par Albert Dauzat. L'origine du nom de ce cours d'eau reste cependant contestée et serait plutôt en rapport avec l'allemand Halle (Jaccard 1906, 6), qui désigne une saline, ou avec une racine gauloise *el- signifiant «couler» (Müller 2002).
- 38 Stékoffer 1996, 37s.
- 39 Friedli 2001.
- A cette liste, il convient encore d'ajouter trois villages disparus en Ajoie (Libécourt près de Chevenez, Courtari et Courtemblin près de Courgenay) et le hameau de Berlincourt (commune de Bassecourt).
- Schifferdecker 2002, 384s.
- 42 Ibid.
- Friedli 2001. 43
- Demarez et Othenin-Girard 1999, 109-115.150-162. 44
- Ibid., 109. 45
- Deslex 2000. 46
- Demarez 2001, 33. Demarez 2001, 52. 47
- Communication orale de Sébastien Saltel et de Vincent Friedli.
- Gondat 2002 et communication orale de Vincent Friedli
- Fellner 1996, 59-62; Fellner 1997, 26; Federici-Schenardi/Fellner, à paraître.
- Demarez 2001, 98.
- Federici-Schenardi/Fellner, à paraître. Un bon aperçu du site a été donné dans un fascicule double d'Helvetia Archaeologica 30, 1999, 118/119.
- Martin-Kilcher/Quenet 1987.
- Eschenlohr/Serneels 1991. 55
- Masserey 1989, 26s. Paupe 1996; 1997.
- Cette caractéristique avait déjà été signalée par Germaine Faider-Feytmans (citée par Farnoux 1987, 12), qui l'explique par la disparition des techniques romaines d'adduction d'eau.
- 59 Eschenlohr 2001.
- Au sens actuel du nom, à ne pas confondre avec le pagus mérovingien d'Ajoie, cf. chap. 6.1.
- Demarez 2001.
- Eschenlohr 2001, 224.
- Eschenlohr 2001, 227
- 64 Communication orale de S. Saltel; Saltel 2002.
- Gondat 2002.
- Eschenlohr 2001, 253.
- Deslex 2001; 2002.
- 68 Eschenlohr 2001, 253.

Bibliographie

- Bonnet 1997: Bonnet, Charles, Les Eglises en bois du haut Moyen-Âge d'après les recherches archéologiques. In: Nancy Gautier/Henri Galinie (dir.), Grégoire de Tours et l'espace gaulois: actes du colloque international, Tours, 3–5 novembre 1994 (= 13ème supplément à la Revue archéologique du Centre de la France), 217–235. Tours.
- Bonvallot 1995: Bonvallot, Nathalie, L'église mérovingienne du «Champ des Vis» à Evans. In: Annick Richard/Claudine Munier (dir.), Eclats d'Histoire. 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25000 ans d'héritages, Besançon, 1995, 349–352.
- Borgeaud/Paupe 1996: Borgeaud, Pierre-Alain/Paupe, Patrick, Sondages sur les sections 3 et 6. Communes de Courtedoux, Porrentruy et Delémont (JU, Suisse). Fouilles 1995. Archéologie et Transjurane. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 41, inédit. Porrentruy.
- Castella/Eschbach 1999: Castella, Daniel/Eschbach, François, Découverte d'un habitat mérovingien à Payerne VD. Quelques données sur la céramique du haut Moyen-Âge en Pays de Vaud. ASSPA 82, 213–226
- Chatelet 2002: Chatelet, Madeleine, La céramique du Haut Moyen-Âge du sud de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et pays de Bade). Montagnac.
- Catteddu 1992: Catteddu, Isabelle, L'habitat rural mérovingien de Genlis (Côte-d'Or). Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 43, 1, 39–89.
- Colardelle 1983: Colardelle, Michel, Sépultures et traditions funéraires du V° au XIII° siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord. Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique. Grenoble.
- Demarez 1998: Demarez, Jean-Daniel, Le site du Haut Moyen-Âge de la Rasse à Porrentruy (JU, Suisse). Fouilles septembre 1997–mars 1998. Archéologie et Transjurane. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 59, inédit. Porrentruy.
- Demarez 1999: Demarez, Jean-Daniel, Porrentruy JU, La Rasse, in AS-SPA 82, 313–314.
- Demarez 2001: Demarez, Jean-Daniel, Répertoire archéologique du canton du Jura; du I^{er} s. av. J.-C. au 7^e s. ap. J.-C. CAJ 12. Porrentruy.
- Demarez/Othenin-Girard 1999: Demarez, Jean-Daniel/Othenin-Girard, Blaise, Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy (Jura, Suisse). CAJ 8. Porrentruy.
- Demarez/Schifferdecker 1998: Demarez, Jean-Daniel/Schifferdecker, François, Porrentruy JU, La Rasse. ASSPA 81, 320.
- Deslex 2000: Deslex, Carine, Chevenez JU, Combe en Vaillard. ASSPA 83, 220s.
- Deslex 2001: Deslex, Carine, Courtedoux JU, Creugenat. ASSPA 84, 260.
- Deslex 2002: Deslex, Carine, Courtedoux JU, Creugenat. ASSPA 85, 344
- Deslex Sheikh 2000: Deslex Sheikh, Carine, Extension des sondages à Chevenez, combe «En Vaillard». Fouilles 1999. Archéologie et Transjurane. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 74, inédit. Porrentruy.
- Eschenlohr 2001: Eschenlohr, Ludwig, Recherches archéologiques sur le district sidérurgique du Jura central suisse. CAR 8. Lausanne.
- Eschenlohr/Serneels 1991: Eschenlohr, Ludwig/Serneels, Vincent, Les bas fourneaux mérovingiens de Boécourt, Les Boulies (JU, Suisse). CAJ 3. Porrentruy.
- Farnoux 1987: Farnoux, Claude, Les fonds de cabane mérovingiens cisrhénans et leur contexte. Amphora 47.
- Faure-Boucharlat/Vicherd 2001: Faure-Boucharlat, Elise/Vicherd, Georges, Poncin, La Châtelarde (Ain). In: Elise Faure-Boucharlat, Vivre à la campagne au Moyen-Âge: L'habitat rural du Ve au XIIes. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 21, 141-176. Lyon
- Federici-Schenardi/Fellner 1999: Federici-Schenardi, Maruska/Fellner, Robert, Develier-Courtételle (Jura). Un habitat du Haut Moyen-Âge. HA 30, 118-119, 48-57.
- Federici-Schenardi/Fellner à paraître: Federici-Schenardi, Maruska/ Fellner, Robert, Develier-Courtételle, un hameau du Haut Moyen-Âge. Volume 1: Les structures et les matériaux de construction. CAJ 13. Porrentruy.

- Fellner 1996: Fellner, Robert, Le site du Haut Moyen-Âge de Courtételle, Tivila (JU, Suisse). Fouilles 1995. Archéologie et Transjurane. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 46, inédit. Porrentruy.
- Fellner 1997: Fellner, Robert, Le site du Haut Moyen-Âge de Courtételle, Tivila. Fouilles 1996 Archéologie et Transjurane. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 52, inédit. Porrentruy.
- Friedli 2001: Friedli, Vincent, Les indices archéologiques de la christianisation du Jura. Actes de la société jurassienne d'émulation 103, 219–234.
- Gondat 2002: Gondat, Cécile, Chevenez JU, Lai Coiratte. ASSPA 85, 343°.
- Haldimann/Steiner 1996: Haldimann, Marc-André/Steiner, Lucie, Les céramiques funéraires du Haut Moyen-Âge en terre vaudoise. ASSPA 79, 143–193.
- Jaccard 1906: Jaccard, Henri, Essai de toponymie: origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande. Lausanne (réimpr. Slatkine1978 et 1985).
- Krause et al. 1998: Krause, Rüdiger/Gross, Uwe/Schurig, Roland, Die frühmittelalterliche Keimzelle Aalens bei der St. Johann-Kirche Aalen, Ostalbkreis. Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg 1997 (1998), 152–159.
- Marti 2000: Marti, Reto, Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweitz (4.–10. Jahrhundert). Archäologie und Museum 41. Liestal
- Martin-Kilcher/Quenet 1987: Martin-Kilcher, Stefanie/Quenet, Jean-René, Frühmittelalterliche Keramikherstellung in Montsevelier/La Chèvre. AS 10, 2, 82–90.
- Masserey 1989: Masserey, Catherine, Sondages dans la vallée de Delémont et en Ajoie 1988. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 5, inédit. Porrentruy.
- Matter 1994: Matter, Annamaria, mit einem Beitrag von Béatrice Wiggenhauser, Frühmittelalterliche Gebäude und fünf Mörtelmischwerke südöstlich des ehemaligen Chorherrenstifts in Embrach (Kanton Zürich). Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte 51, 2, 45–76.
- Müller 2002: Müller, Wulf, Occupation du sol et toponymie vers l'an mille. In: Jean-Claude Rebetez (éd.), La donation de 999 et l'histoire médiévale de l'ancien Evêché de Bâle, 349–374. Porrentruy.
- Paratte Rana et al. 1999: Paratte Rana, Marie-Hélène/Thierrin-Michael, Gisela/Mazimann, Jean-Pierre, Develier-Courtételle (Jura). Récipients culinaires et vaisselle de table. HA 30, 118–119, 64–72.
- Paupe 1996: Paupe, Patrick, Sondages sur les sections 3 et 6, communes de Courtedoux, Porrentruy et Delémont (JU, Suisse). Fouilles 1995 Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 41, inédit. Porrentruy.
- 1995 Rapport de l'Office du patrimone instorique, section à al chéologie, n° 41, inédit. Porrentruy.
 Paupe 1997: Paupe, Patrick, Sondages sur les sections 3–6 et 7 de l'A16. Fouilles 1996 Rapport de l'Office du Paupe patrimoine historique. Section d'archéologie. n° 48. inédit. Porrentruy.
- storique, Section d'archéologie, n° 48, inédit. Porrentruy.

 Paupe 2001: Paupe, Patrick, Sondages sur la section 2 de l'A16.

 Fouilles 2000. Rapport de l'Office du patrimoine historique, Section d'archéologie, n° 81, inédit. Porrentruy.
- Privati 1986: Privati, Béatrice, Sézegnin ĞE: une unité agricole du haut Moyen-Âge. AS 9, 1, 9–19.
- Rück 1979: Rück, Peter, Pouvoir temporel et spirituel dans la formation des frontières du Jura pendant le haut Moyen-Âge (du VII° au XII° s.). In: Frontières et contacts de civilisation. Colloque universitaire franco-suisse, Besançon/Neuchâtel, octobre 1977, 115–127. Neuchâtel.
- Saltel 2002: Saltel, Sébastien, Chevenez JU, Combe Varu. ASSPA 85, 342s
- Schifferdecker 2002: Schifferdecker, François, Echappées archéologiques dans les brumes du Haut Moyen-Âge jurassien. In: Jean-Claude Rebetez (éd.), La donation de 999 et l'histoire médiévale de l'ancien Evêché de Bâle, 375–394. Porrentruy.
- Stékoffer 1996: Stékoffer Sarah, La crosse mérovingienne de saint Germain, premier abbé de Moutier-Grandval. CAJ 6. Porrentruy.